

Rencontres Photographiques de Rabat 2019

Frontières et mobilité

La notion de "frontière" est généralement entendue comme une ligne de démarcation qui sépare les états entre eux tout en fondant leurs souverainetés respectives et en justifiant leurs politiques sécuritaires. Dans ce sens, une frontière est étroitement corrélée avec un territoire.

Au-delà de cette définition géographique et politique convenue, ce terme peut renvoyer à d'autres acceptions et soulever un certain nombre de problèmes car une frontière n'est pas un barrage ou un mur parfaitement étanche. Les mouvements et la mobilité des Hommes, les flux migratoires, les déplacements de population, le nomadisme, l'exil, etc. remettent souvent en cause ce mode d'organisation du monde en états souverains et l'intangibilité des frontières. Il ne se passe pas un seul jour sans que les médias ne mettent en avant les drames liés à ces mouvements humains transfrontaliers du Sud vers le Nord. Rien qu'à l'échelle de la Méditerranée, chaque jour apporte son lot de pertes humaines parmi les migrants tentés par la traversée clandestine de cette mer intérieure.

Face à la montée des flux migratoires, les pays de l'union européenne ont tendance de plus en plus à remettre en cause le droit à la mobilité. Le libéralisme économique considère d'un bon œil le libre échange des marchandises mais demeure méfiant et frileux vis-à-vis des mouvements des Hommes. Ce faisant, les dirigeants des pays du Nord ont renforcé leurs politiques sécuritaires en augmentant les instruments et les procédures de contrôle aux frontières, en accentuant les pratiques répressives et en diabolisant la figure de l'étranger par rapport à l'identité nationale. De surcroît, ils exigent des gouvernements des pays du Sud de veiller à réduire les flux migratoires en instaurant des contrôles plus drastiques afin d'empêcher toute tentative d'échappée clandestine vers le Nord de l'Europe. Ce faisant, les pays du Sud s'apparentent de plus en plus à des prisons et les causes profondes qui engendrent ces mouvements migratoires ne reçoivent aucune solution.

Cela dit, en plus de ses dimensions géopolitiques, le concept de frontière peut s'appliquer à délimiter d'autres réalités : juridiques, linguistiques, économiques, biologiques, sociologiques, philosophiques, littéraires, poétiques, artistiques, métaphoriques et symboliques etc. D'aucuns parlent des frontières de l'être (par exemple, les différents modes de représentation du corps, etc.), de l'art (limites entre les différentes pratiques artistiques, frontières entre art et non-art ou entre les différents mouvements esthétiques, transgression des frontières de l'art par les avant-gardes, etc.).

C'est dans le domaine des pratiques artistiques que se révèle plus qu'ailleurs l'instabilité, l'intangibilité et probablement l'obsolescence des frontières. La mobilité dans les champs artistiques transcende et déborde largement les cercles étriqués d'un monde ordonné par ses frontières. Dans le domaine des arts visuels, les photographes n'ont cessé de découvrir ou d'explorer de nouveaux territoires tout en redéfinissant et élargissant les frontières propres à leur médium.